

Foix, le vendredi 13 mars 2020

## **Crise du Covid-19 : « le Conseil Départemental de l'Ariège reste mobilisé sur ses missions de solidarité »**

**Christine Téqui, Présidente du Conseil Départemental de l'Ariège, communique :**

Suite à l'allocution du Président de la République, ce jeudi 12 mars, je tiens à assurer les Ariégeoises et les Ariégeois de la mobilisation du Conseil Départemental dans sa volonté d'assurer la continuité fonctionnelle et financière de son activité auprès de chacun.

Pour ne pas risquer de pénaliser davantage le tissu social et économique frappé par cette crise mondiale du Covid-19, j'ai par exemple demandé aux services de la collectivité de s'organiser afin que les aides sociales, les subventions aux associations ou encore les factures puissent être honorées dans les délais habituels. Il s'agit également de faire en sorte que le circuit décisionnel réglementaire soit maintenu afin de pouvoir faire face à toutes les situations.

Dans ce cadre, et dans le respect des annonces du Président de la République relatives à la fermeture des établissements scolaires et aux conséquences sur l'organisation familiale à compter du lundi 16 mars, le Conseil Départemental autorisera les agents en charge de famille, et qui le solliciteront, à rester à leur domicile, en organisant avec eux la continuité des services publics. Le maintien de l'ensemble des éléments de leur rémunération sera garanti durant cette période.

Dans les prochaines heures, l'organisation des services de la Solidarité sera également adaptée aux circonstances. L'objectif reste bien de permettre au Département d'assumer ses missions de solidarité auprès des personnes les plus vulnérables.